



Atlantic Canada  
Opportunities  
Agency

Agence de  
promotion économique  
du Canada atlantique

Canada

---

## TABLE DES MATIÈRES

*Comparution devant le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes*

*Le 1<sup>er</sup> mars 2022*

---

<b>ONGLET 1</b>	<b>Mot d’ouverture</b>
<b>ONGLET 2</b>	<b>Document de renseignements sur le comité</b>
<b>ONGLET 3</b>	<b>Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)</b>
<b>ONGLET 4</b>	<b>Audit du FCSPM</b>
<b>ONGLET 5</b>	<b>Contexte</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Document de renseignements – Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)</b></li><li>• <b>Projets commerciaux du FCSPM</b></li><li>• <b>Points de discussion généraux – Audit du FCSPM</b></li><li>• <b>Questions-réponses – Audit et livraison du FCSPM</b></li><li>• <b>Communiqués de presse du FCSPM</b></li></ul>
<b>ONGLET 6</b>	<b>APECA – Soutien lié à la COVID</b>
<b>ONGLET 7</b>	<b>APECA – Mise à jour de la programmation et secteurs clés</b>
<b>ONGLET 8</b>	<b>APECA – Résultats</b>

# Onglet 1



Atlantic Canada  
Opportunities  
Agency

Agence de  
promotion économique  
du Canada atlantique

---

## MOT D'OUVERTURE

---

**Francis McGuire**

Président

Agence de promotion économique du Canada atlantique

**Comparution devant  
Comité permanent des comptes publics de la Chambre  
des communes**

*Dans le cadre de l'étude par le comité du Rapport 12 – Protéger le système alimentaire du Canada, et plus particulièrement de la façon dont l'Agence a conçu et mis en œuvre le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) dans le Canada atlantique.*

Mardi 1<sup>er</sup> mars 2022

11 h à 13 h

Comparution virtuelle  
Ottawa (Ontario)

**Version BILINGUE**

Temps de lecture : 6 minutes (~687 mots)

M. le Président, membres du Comité, bonjour. Merci pour l'invitation à comparaître aujourd'hui.

J'aimerais souligner respectueusement que nous sommes réunis aujourd'hui sur les territoires traditionnels des Mi'kmaq (mikmak), Wolastoqiyik (Wool-as-ta-gwey) et Peskotomuhkatiyik (Bes-Ga-do-muh-ga-di).

Je suis ici aujourd'hui pour parler de la prestation du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer par mon ministère, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

L'APECA est le ministère fédéral chargé d'alimenter la croissance économique du Canada atlantique. L'APECA collabore avec les chefs d'entreprise et les dirigeants de la collectivité afin de construire une économie forte et inclusive.

La série de programmes courants de l'APECA, ainsi que les mesures d'aide et de rétablissement limitées dans le temps relatives à la COVID-19, comme le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, aident les entreprises du Canada atlantique à faire face aux répercussions de la pandémie tout en les aidant à croître, à être davantage concurrentielles et à innover.

*Comme vous le savez peut-être déjà, l'industrie canadienne de la transformation du poisson et des fruits de mer fait partie intégrante de notre sécurité alimentaire collective et de notre économie nationale. Ce secteur a été confronté à une pression financière accrue et à une forte instabilité du marché au cours de la pandémie.*

*L'introduction en avril 2020 du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, avec un portefeuille de 62,5 millions de dollars, a fourni une aide urgente aux entreprises du secteur de notre pays afin qu'elles puissent composer avec la perte sans précédent de marchés pour leurs produits, assurer leur stabilité, continuer à payer leurs employés et enfin se rétablir et prospérer.*

*Mis en œuvre par l'intermédiaire d'agences de développement régional comme l'APECA, le Fonds a permis de combler les écarts de financement créés par la pandémie, en tenant principalement compte des réalités et besoins régionaux de cette importante industrie.*

*Le Fonds a contribué à des investissements visant à améliorer la santé et la sécurité des employés, ainsi que l'efficacité des opérations commerciales.*

Plus précisément, des fonds ont été accordés aux transformateurs de poissons et fruits de mer du Canada atlantique en vue de :

- Augmenter les capacités de congélation, d'entreposage frigorifique et de stockage en direct, pour faire face à l'excès de stocks;
- Mettre en œuvre les mesures de santé et de sécurité nécessaires pour les travailleurs;
- Adopter de nouvelles technologies avancées de fabrication et d'automatisation;
- S'adapter à l'évolution des demandes des consommateurs;

- Garantir des options de transport viables pour expédier leurs produits vers de nouveaux marchés.

L'APECA a été mandatée pour administrer le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer dans le Canada atlantique au nom du ministère des Pêches et des Océans, en raison de sa souplesse, de sa proximité avec les entreprises et de sa capacité à l'administrer rapidement.

Par l'intermédiaire de l'APECA, le Fonds a soutenu 132 projets auprès de 97 clients du secteur de la transformation des poissons et fruits de mer dans l'Atlantique, pour un investissement total de 42,7 millions de dollars. On estime que 10 800 emplois ont été sauvegardés grâce à ce financement.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples d'entreprises qui ont bénéficié du soutien du FCSPM :

En Nouvelle-Écosse, **L.J. Robicheau & Son Fisheries** a utilisé une contribution de 750 000 \$ pour acheter de

nouveaux équipements afin de lancer une nouvelle gamme de produits. Cet investissement permet de protéger 160 emplois à temps plein.

*Au Nouveau-Brunswick, **McGraw Seafood** a reçu 435 750 dollars pour couvrir les dépenses supplémentaires liées à la santé et à la sécurité occasionnées par la COVID-19, y compris l'équipement de protection individuelle (EPI), une sécurité accrue, du personnel de nettoyage et de production supplémentaire, ainsi que la distanciation physique et l'assainissement. L'investissement du fonds, jumelé à un investissement plus important pour la modernisation de l'usine, a permis à McGraw d'augmenter sa marge de profit et de préserver 95 emplois.*

À l'Île-du-Prince-Édouard, **Atlantic Aqua Farms** a utilisé le million de dollars du Fonds afin de soutenir les travaux d'agrandissement d'une installation de stockage humide, ce qui a permis à l'entreprise de passer d'une exploitation saisonnière à une exploitation à l'année et d'augmenter



ainsi ses ventes. Cet investissement permet de sauvegarder 150 emplois.

À Terre-Neuve-et-Labrador, **Allen's Fisheries** a reçu 1,15 million de dollars dans le cadre du Fonds afin d'accroître sa capacité à conserver des fruits de mer vivants. Cet investissement aide l'entreprise à se procurer davantage de produits vivants et à protéger 200 emplois.

Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer a été un outil important pour aider le secteur de la transformation des poissons et fruits de mer de notre région à s'adapter aux défis relatifs à la COVID-19, à maintenir les emplois et à saisir les occasions de s'adapter et de croître.

Je vous remercie de votre temps et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

# Onglet 2



---

## DOCUMENT D'INFORMATION

---

17 février 2022

### Comité permanent des comptes publics

#### Invitation

Le 14 février 2022, le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes a invité l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) à se présenter devant le Comité par vidéoconférence le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022, de 11 h à 13 h (heure de l'Est) en vue de son étude du Rapport 12 – Protéger le système alimentaire du Canada.

L'APECA est donc invitée à se présenter devant le Comité, avec des représentants de DEC et de PacifiCan, afin de répondre aux constatations de l'audit du Bureau du vérificateur général en ce qui a trait à la prestation du **Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)**.

#### Membres du comité

##### Président



**Tom Kmiec**

**Affiliation politique :** Conservateur

**Circonscription :** [Calgary Shepard](#)

**Province/territoire :** Alberta

## Vice-présidentes



**Jean Yip**

**Affiliation politique :** Libéral

**Circonscription :** [Scarborough—Agincourt](#)

**Province/territoire :** Ontario



**Nathalie Sinclair-Desgagné**

**Affiliation politique :** Bloc Québécois

**Circonscription :** [Terrebonne](#)

**Province/territoire :** Québec

## Membres



**Valerie Bradford**

**Affiliation politique :**

Libéral

**Circonscription :**

Kitchener  
Sud—  
Hespeler

**Province/territoire :**

Ontario



**Richard Bragdon**

**Affiliation politique :**

Conservateur

**Circonscription :**

Tobique—  
Mactaquac

**Province/territoire :**

Nouveau-  
Brunswick



**Michael Cooper**

**Affiliation politique :**

Conservateur

**Circonscription :**

St. Albert—  
Edmonton

**Province/territoire :**

Alberta



**Blake Desjarlais**

**Affiliation politique :**



NPD

**Circonscription :**

Edmonton  
Griesbach

**Province/territoire :**

Alberta

			
<b>Han Dong</b>	<b>Peter Fragiskatos</b>	<b>Philip Lawrence</b>	<b>Brenda Shanahan</b>
<b>Affiliation politique :</b>	<b>Affiliation politique :</b>	<b>Affiliation politique :</b>	<b>Affiliation politique :</b>
Libéral	Libéral	Conservateur	Libéral
<b>Circonscription :</b>	<b>Circonscription :</b>	<b>Circonscription :</b>	<b>Circonscription :</b>
<u>Don Valley- Nord</u>	<u>London- Centre-Nord</u>	<u>Northumberland— Peterborough- Sud</u>	<u>Châteauguay— Lacolle</u>
<b>Province/territoire :</b>	<b>Province/territoire :</b>	<b>Province/territoire :</b>	<b>Province/territoire :</b>
Ontario	Ontario	Ontario	Québec

## Mandat du comité

Le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes a pour mandat, entre autres, d'effectuer les tâches suivantes :

- la revue des Comptes publics du Canada et de tous les rapports du vérificateur général du Canada qui sont individuellement réputés déferés en permanence au Comité dès qu'ils sont déposés, et la présentation de rapports à ces sujets [...]

Le Comité est aussi investi du mandat général confié à tous les comités, à savoir celui de faire une étude et présenter un rapport sur toutes les questions relatives au mandat, à l'administration et au fonctionnement des ministères qui leur sont confiés. Dans le cas du Comité, il s'agit du Bureau du vérificateur général du Canada.

Par ailleurs, le Comité permanent des comptes publics peut faire enquête sur toute autre question que la Chambre des communes peut lui renvoyer.

Le Comité des comptes publics est le comité de vérification permanent du Parlement; il examine le travail de la vérificatrice externe du gouvernement fédéral, la vérificatrice générale du Canada.

Lorsque le rapport de la vérificatrice générale est déposé à la Chambre des communes par le Président, il est renvoyé d'office au Comité des comptes publics. Le Comité choisit les chapitres du rapport sur lesquels il souhaite se pencher et convoque la vérificatrice générale et des hauts fonctionnaires des organisations ayant fait l'objet de la vérification pour qu'ils viennent répondre aux conclusions de la vérificatrice générale. Le Comité étudie également les états financiers consolidés du gouvernement fédéral (les Comptes publics du Canada) et examine les failles de nature financière et comptable soulevées dans le rapport de la vérificatrice générale. Au terme d'une étude, le Comité peut faire ses recommandations au gouvernement en vue d'améliorer les méthodes et les contrôles administratifs et financiers des ministères et des organismes fédéraux.

Le Comité n'a généralement pas à étudier la politique gouvernementale, ni à déterminer dans quelle mesure les objectifs de cette politique sont atteints. Il se préoccupe plutôt de l'administration gouvernementale, à savoir de l'économie et de l'efficacité de la prestation des programmes ainsi que du respect des politiques, directives et normes du gouvernement. Le Comité cherche à obliger le gouvernement à rendre des comptes sur l'efficacité de son administration publique et sur l'utilisation qu'il fait des fonds publics.

#### **Préparation et approbations :**

**Préparé par :** Richard Gauthier, conseiller principal, Communications, 613-404-1329

**Personne-ressource dans le secteur :** Kevin Dubé, directeur général,  
Communications, 613-617-1741

**Approbation du secteur :** Daryell Nowlan, vice-président, Politiques, Programmes et  
Communications, 506-851-3805

# Onglet 3



## **APECA – Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer**

---

**QUESTION** : Comment l'APECA a-t-elle aidé les transformateurs de poissons et fruits de mer à faire face aux répercussions de la pandémie de COVID-19?

### **RÉPONSE (100 mots)**

- **La pandémie de COVID-19 a été un défi pour de nombreux secteurs au Canada. Les transformateurs de poissons et fruits de mer sont essentiels à notre économie et à la robustesse de notre système alimentaire.**
- **Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) a fourni 62,5 millions de dollars à travers le Canada afin d'aider les transformateurs de poissons et fruits de mer à s'adapter aux défis de la pandémie de COVID-19, tels que l'instabilité du marché, la conformité aux nouvelles directives de sécurité et la gestion des stocks.**
- **L'APECA a administré 42,7 millions de dollars du FCSPM dans la région de l'Atlantique. Le financement a été accordé à 132 projets avec 97 clients du secteur de la transformation de poissons et des fruits de mer dans toute la région.**
- **Ce financement du FCSPM a permis de sauvegarder plus de 10 800 emplois.**

### **RÉPONSE SUPPLÉMENTAIRE**

- **L'APECA a soutenu les entreprises de toute la région pendant la pandémie en vue de les aider à adapter leurs activités.**
- **Exemples de projets du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) soutenus par l'APECA :**
  - **Île-du-Prince-Édouard – Atlantic Aqua Farms Ltd. a reçu un million de dollars afin de soutenir les travaux d'agrandissement d'une installation de stockage humide dans la région rurale de l'Île-du-Prince-Édouard. Cela permettra à**

**l'entreprise de stocker correctement les huîtres à l'intérieur pendant les mois d'hiver et d'étendre sa saison d'expédition aux 12 mois de l'année.**

- **Nouveau-Brunswick – Shediac Lobster Shop a reçu 565 310 \$ afin d'aider l'entreprise à acheter de l'équipement et du matériel, et permettre l'apport de modifications à son usine de transformation du homard afin de satisfaire aux exigences de santé et de sécurité liées à la COVID-19 et respecter les besoins des employés en matière d'éloignement physique.**
- **Nouvelle-Écosse – Clark's Harbour Seafood Limited a reçu 500 000 \$ pour construire un nouveau bâtiment et installer de l'équipement pour cuire et transformer le homard. Ce projet permettra d'améliorer la productivité de Clark's Harbour Seafood Limited en installant une petite ligne de transformation pour la cuisson de homards de qualité inférieure impropres à l'exportation de produits vivants.**
- **Terre-Neuve – Clearwater Seafoods Limited a reçu 1,8 million de dollars pour soutenir ses efforts commerciaux en vue d'atténuer les effets de la COVID-19, à améliorer la qualité et à accroître les rendements. Le projet prévoit des acquisitions technologiques sur trois de ses navires de traitement.**

## **CONTEXTE**

Le 25 avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement national de 62,5 millions de dollars afin de soutenir l'industrie canadienne de poissons et fruits de mer dans sa gestion des répercussions économiques causées par la pandémie de COVID-19.

Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) a permis de combler les lacunes de financement créées par la pandémie dans l'industrie de la transformation de poissons et fruits de mer, en tenant compte des besoins régionaux et des réalités de cette industrie dans tout le Canada.

Le FCSPM a été mis en œuvre par trois agences de développement régional (l'ancien ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada [maintenant PacifiCan], Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique), au nom de Pêches et Océans Canada (MPO).

Le FCSPM a aidé les clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer à accroître le stockage afin de faire face aux stocks excédentaires, à assurer la santé et la sécurité des travailleurs et de l'approvisionnement alimentaire local, à adopter des technologies de fabrication avancées et à s'adapter à l'évolution des exigences et des demandes des consommateurs.

Les demandeurs admissibles au FCSPM étaient les entreprises du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer et les organismes sans but lucratif qui soutiennent ce secteur.

La période de demande a pris fin le 31 mars 2021 et l'allocation de 42,7 millions de dollars de l'APECA dans le cadre du FCSPM a été entièrement engagée.

## **PRÉPARATION ET APPROBATIONS**

**Préparé par :** Andrea Boyle, conseillère stratégique, Programmes 506-961-8096

**Personne-ressource du secteur** : H  l  ne Robichaud, directrice g  n  rale des programmes,  
506-850-3641

**Approbation du secteur** : Daryell Nowlan, vice-pr  sident, Politiques, Programmes et  
Communications, 506-851-3805

# Onglet 4

## **APECA – Audit de gestion du Bureau de la vérificatrice générale du Canada concernant le rapport Protéger le système alimentaire du Canada**

---

**QUESTION :** Quelles sont les constatations propres à l'exécution par l'APECA du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM), telles que décrites dans un audit de gestion effectué en décembre 2021 par la vérificatrice générale du Canada?

### **RÉPONSE (104 mots)**

- **Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) a été conçu afin de soutenir les entreprises de transformation de poissons et fruits de mer confrontées à d'importants défis financiers causés par les diverses répercussions causées par la pandémie de COVID-19.**
- **Ce fonds de 62,5 millions de dollars a été mis en œuvre par trois des agences de développement régional (ADR) du Canada : l'APECA, Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'ancienne agence Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (maintenant PacifiCan).**
- **Le rapport d'audit de la vérificatrice générale du Canada de décembre 2021, intitulé « Protéger le système alimentaire canadien », comprenait un examen du FCSPM.**
- **L'audit a permis de constater que les trois ADR ont atteint les objectifs en matière de prestation du FCSPM dans leurs régions respectives. Aucune recommandation n'a été spécifiquement indiquée pour les ADR.**

### **RÉPONSE SUPPLÉMENTAIRE**

- **Dans l'ensemble, l'audit de décembre 2021 a révélé que ces programmes et mesures d'urgence ont contribué à atténuer certaines des répercussions causées par la pandémie de COVID-19 sur des éléments du système alimentaire canadien.**

- **L'audit a souligné que les ministères et les agences se sont appuyés sur les programmes et les mécanismes existants afin d'accélérer la mise en œuvre des nouveaux programmes alimentaires d'urgence, avec des contrôles de surveillance appropriés en place.**
- **L'une des principales constatations de l'audit du BVG est que les ministères et organismes responsables ont atteint les objectifs du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM).**
- **Bien que l'audit ait fait état de certaines incohérences et mesures pour le FCSPM, il convient de noter que les mesures d'allègement et de reprise relatives à la COVID-19 sont à la fois temporaires et sensibles au facteur temps. Ainsi, si des leçons peuvent être tirées de la conception et de la mise en œuvre de mesures semblables, elles doivent être vues dans le contexte des défis urgents et sans précédent posés par la pandémie.**
- **Étant donné que le rapport d'audit ne contenait aucune recommandation concernant spécifiquement les ADR, aucun plan d'action n'a été élaboré.**

## CONTEXTE

Le 25 avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement national de 62,5 millions de dollars afin de soutenir l'industrie canadienne de poissons et fruits de mer dans sa gestion des répercussions économiques causées par la pandémie de COVID-19.

Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) a permis de combler les lacunes de financement créées par la pandémie dans l'industrie de la transformation de poissons et fruits de mer, en tenant compte des besoins régionaux et des réalités de cette industrie dans tout le Canada.

Le FCSPM a été mis en œuvre par trois agences de développement régional (l'ancien ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada [maintenant PacifiCan], Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique), au nom de Pêches et Océans Canada (MPO).

Le FCSPM a été conçu afin d'aider les clients à accroître le stockage afin de faire face aux stocks excédentaires, à assurer la santé et la sécurité des travailleurs et de l'approvisionnement alimentaire local, à adopter des technologies de fabrication avancées et à s'adapter à l'évolution des exigences et des demandes des consommateurs.

La part de 42,7 millions de dollars du FCSPM de l'APECA a été entièrement engagée dans 132 projets auprès de 97 clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer dans la région de l'Atlantique.

L'APECA continue d'investir dans des projets qui favorisent le développement économique local durable, renforcent le développement et la croissance des entreprises et facilitent l'innovation au moyen de l'ensemble de programmes courants.

## PRÉPARATION ET APPROBATIONS

**Préparé par :** Andrea Boyle, conseillère stratégique, Programmes 506-961-8096

**Personne-ressource du secteur :** Hélène Robichaud, directrice générale des programmes, 506-850-3641

**Approbation du secteur :** Daryell Nowlan, vice-président, Politiques, Programmes et Communications, 506-851-3805

# Onglet 5





---

## DOCUMENT D'INFORMATION

---

Date de la dernière révision : 24 février 2022

# Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)

### Messages clés :

- Les transformateurs de poissons et fruits de mer sont essentiels à notre économie et à la robustesse de notre système alimentaire.
- Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) a aidé les transformateurs de poissons et fruits de mer à s'adapter aux défis de la pandémie, tels que l'instabilité du marché, la conformité aux nouvelles directives de sécurité, l'adoption de technologies de fabrication avancées, et la gestion des stocks excédentaires.
- Un total de 42,7 millions de dollars a maintenant été entièrement alloué par l'APECA dans le Canada atlantique, aidant 97 clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer dans la région.
- Ce financement du FCSPM a permis de sauvegarder plus de 10 800 emplois.

### Contexte :

Le 25 avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement national de 62,5 millions de dollars afin de soutenir l'industrie canadienne de poissons et fruits de mer dans sa gestion des répercussions économiques causées par la pandémie de COVID-19. Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) a contribué à combler les lacunes de financement créées par la pandémie dans l'industrie de la transformation de poissons et fruits de mer, en tenant compte des besoins régionaux et des réalités de l'industrie dans tout le Canada.

Le FCSPM a été mis en œuvre par trois agences de développement régional – l'ancien ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (maintenant PacifiCan), Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – au nom de Pêches et Océans Canada (MPO).

Le FCSPM a aidé les clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer à accroître le stockage afin de faire face aux stocks excédentaires, à assurer la santé et la sécurité des travailleurs et de l'approvisionnement alimentaire local, à adopter des technologies de fabrication avancées et à s'adapter à l'évolution des

exigences et des demandes des consommateurs. Les demandeurs admissibles au FCSPM étaient les entreprises du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer ainsi que les organismes sans but lucratif qui soutiennent ce secteur.

La période de demande est maintenant terminée dans le Canada atlantique et l'allocation de 42,7 millions de dollars du FCSPM a été entièrement attribuée à 97 clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer (132 projets) dans la région.

**Préparation et approbations :**

**Préparé par :** Andrea Boyle, conseillère stratégique, Programmes 506-961-8096

**Personne-ressource du secteur :** Hélène Robichaud, directrice générale des programmes, 506-850-3641

**Approbation du secteur :** Daryell Nowlan, vice-président, Politiques, Programmes et Communications, 506-851-3805



---

## DOCUMENT D'INFORMATION

---

Date de la dernière révision : 24 février 2022

# Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) – exemples d'entreprises

## Nouvelle-Écosse

**Clark's Harbour Seafood Limited**, à Clark's Harbour, île du cap de Sable, en Nouvelle-Écosse, est en activité depuis 1961. L'entreprise a reçu 500 000 \$ du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) pour construire un nouveau bâtiment et installer de l'équipement pour cuire et transformer les homards de petite taille. Ce projet améliore la productivité de l'entreprise en installant une petite ligne de traitement pour la cuisson de homards de qualité inférieure impropres à l'exportation de produits vivants. Cette nouvelle gamme de produits permettra de réduire les déchets et de créer une nouvelle source de revenus.

- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM) – 15 emplois à temps plein.**

**Victoria Co-operative Fisheries Limited**, basée à Neil's Harbour, sur l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, est le plus gros employeur de la région. Depuis 1956, il achète des fruits de mer frais à plus de 140 pêcheurs locaux. L'entreprise a reçu 450 000 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin d'acquérir et d'installer un équipement de fabrication de glace de pointe dans une nouvelle structure spécialement conçue à cet effet. La capacité de produire chaque jour 20 tonnes de glace exempte de contaminants approuvée par l'ACIA signifie que l'entreprise est en mesure de traiter et de stocker les matières premières en toute sécurité. Au cours de la dernière saison de pêche, l'entreprise a fait état d'une efficacité accrue, et prévoit bien plus pour les saisons à venir.

- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM) – 150 emplois saisonniers.**
- L'APECA a fourni un total de 1,18 million de dollars pour huit projets avec la coopérative Victoria.

**L.J. Robicheau & Son Fisheries Limited**, dont le siège social est situé à Middleton, en Nouvelle-Écosse, exploite une usine de transformation de fruits de mer à valeur ajoutée dans le comté de Digby depuis 1960 et s'enorgueillit maintenant d'une nouvelle installation à Middleton. L'entreprise a reçu 750 000 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin d'installer un nouvel équipement de découpage en portions en vue de créer des filets d'aiglefin de taille

uniforme pour sa nouvelle ligne de panure. L'entreprise expédiait auparavant des filets congelés à des clients d'outre-mer qui les découpaient en portions, les panaient et les revendaient. La nouvelle gamme de produits de filets panés devrait stimuler considérablement les ventes en supermarché.

- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM)** – 160 emplois à temps plein.
- L'APECA a fourni un total de 1,75 million de dollars pour trois projets avec L.J. Robicheau.

### **Terre-Neuve-et-Labrador**

**Northern Lights Seafood Inc.** située à Main Brook, à Terre-Neuve-et-Labrador, a reçu 950 000 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin d'acquérir une nouvelle capacité d'entreposage frigorifique pour son usine de Main Brook, près de St. Anthony, à Terre-Neuve-et-Labrador. Des améliorations étaient nécessaires afin de répondre à l'évolution des demandes du marché résultant de la pandémie de COVID-19. Tous les équipements nécessaires ont été achetés et livrés et le client prévoit une production complète de l'usine lorsque la saison typique commencera en juillet 2022.

- Total des investissements de l'APECA (y compris du FCSPM) – 1 457 500 \$
- **Emplois sauvegardés (grâce à l'investissement du FCSPM)** – Il est prévu que l'usine fonctionne à plein régime en 2022 et retrouve son niveau d'emploi antérieur de plus de 40 personnes.

**Allen's Fisheries**, basé à Benoit's Cove, à Terre-Neuve-et-Labrador, a reçu 1 149 711 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin d'améliorer sa capacité à conserver des fruits de mer vivants, notamment des moules, du homard et du crabe. Le nouveau bâtiment comprend une ligne d'eau salée super réfrigérée qui utilise l'eau froide des grands fonds marins afin de maintenir un produit de qualité.

- Total des investissements de l'APECA (y compris du FCSPM) – 2 270 361 \$
- **Sauvegarde des emplois (grâce à l'investissement du FCSPM)** – Des heures d'ouverture supplémentaires permettront de soutenir la main-d'œuvre et contribueront à la stabilité à plus long terme d'Allen's Fisheries, qui emploie actuellement 200 personnes.
- Le nouveau bâtiment abrite un vivier à flux continu d'eau de mer « cristalline » à 1,5 °C. Chaque année, le nouveau bassin peut contenir environ 400 000 livres de produits vivants (homards, crabes des neiges ou moules), avec un renouvellement moyen de 2 à 3 semaines.
- La capacité de stockage de produits vivants offre une plus grande stabilité, car l'entreprise peut désormais se procurer davantage de produits vivants et gérer l'arrivée d'autres fournisseurs et sites.
- L'entreprise dispose désormais d'une plus grande souplesse dans le calendrier de production en ce qui concerne le homard, le crabe et les moules.

**La Labrador Fisherman's Union Shrimp Company Limited** a reçu 1 150 000 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin d'adopter une nouvelle technologie de transformation et d'acheter l'équipement connexe aux installations de Mary's Harbour et de Black Tickle. Grâce à cet investissement, les

pêcheurs locaux pourront récolter leur quota de morue et l'entreprise pourra s'adapter et étendre sa vente de poisson salé sur de nouveaux marchés, alors que l'économie mondiale continue de s'adapter à la pandémie en cours.

- Total des investissements de l'APECA (y compris du FCSPM) – 5 092 868 \$
- **Sauvegarde des emplois (grâce à l'investissement du FCSPM)** – 40 emplois dans les installations de la société à Mary's Harbour; 14 emplois dans le port de Black Tickle.
- Le matériel de transformation acheté dans le cadre de ce projet du FCSPM a permis à l'entreprise d'équiper la nouvelle saline de Mary's Harbour d'un matériel de transformation de pointe. L'entreprise peut désormais traiter des poissons salés de qualité et obtenir de meilleurs rendements, nécessaires à l'exploitation commerciale de l'usine. Ce nouvel équipement a permis de sauvegarder 40 emplois à l'usine de Mary's Harbour.
- Le financement du FCSPM a également permis à l'entreprise d'acheter une nouvelle machine à glace au port de Black Tickle. Les pêcheurs peuvent désormais accéder facilement à la glace dont ils ont besoin lorsqu'ils quittent Black Tickle, ce qui améliore considérablement la qualité du poisson débarqué. La machine a permis à l'entreprise de continuer à exploiter Black Tickle comme une station d'achat et emploie 14 personnes sur place.

## **Nouveau-Brunswick**

**Cooke Aquaculture Inc./True North Salmon Limited Partnership**, dont le siège social est situé à Blacks Harbour, au Nouveau-Brunswick.

L'entreprise a reçu 3,6 millions de dollars dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM), dont 2,6 millions sont remboursables. Le financement a permis à l'entreprise d'étendre et d'augmenter ses lignes de traitement et ses zones d'expédition et de réception afin de se conformer aux exigences inhérentes à la COVID-19 et relatives à la santé et à la sécurité des employés. L'entreprise a également réalisé des investissements dans des technologies de transformation à valeur ajoutée ainsi que dans l'augmentation de la capacité d'entreposage frigorifique afin de répondre au mieux à l'évolution des marchés liée à l'augmentation de la demande des détaillants et à la baisse importante de la demande des restaurants.

- Total des investissements de l'APECA – 35 065 636 \$ (sur une période de 30 ans)
- **Emplois préservés (grâce à l'investissement du FCSPM)** – Cooke Aquaculture n'a connu aucune perte d'emploi depuis le début de la pandémie. Cooke Aquaculture Inc. fournit 2 200 emplois à temps plein au Canada atlantique, dont 1 552 au Nouveau-Brunswick.
- Cooke Aquaculture Inc./True North Salmon Limited Partnership est la plus grande entreprise indépendante entièrement intégrée de produits de la mer au monde. De propriété et de gestion familiales, l'entreprise est passée d'une seule ferme à une société d'aquaculture mondiale avec des exploitations agricoles dans les quatre provinces de l'Atlantique, aux États-Unis, au Chili, en Espagne, en Écosse, en Argentine et en Uruguay.

Lien vers le communiqué de presse – [L'investissement du gouvernement du Canada aide le secteur des produits de la mer du sud du Nouveau-Brunswick à demeurer solide – Canada.ca.](#)

**Shediac Lobster Shop**, à Shediac, au Nouveau-Brunswick.

L'entreprise a reçu 565 310 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin de l'aider à acheter de l'équipement et du matériel, et permettre l'apport de modifications à son usine de transformation du homard pour satisfaire aux exigences de santé et de sécurité relatives à la COVID-19 et respecter les besoins des employés en matière d'éloignement physique.

Ce projet a permis à l'entreprise de s'assurer que ses installations étaient prêtes à relever les défis relatifs à la pandémie en créant de l'espace supplémentaire, en modifiant les processus, en augmentant la capacité et en augmentant sa main-d'œuvre pour lui permettre de retrouver des niveaux de production habituels.

- Total des investissements de l'APECA – 1 086 617 \$
- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM)** – 230 emplois à temps plein et 30 emplois à temps partiel
- Lien vers le communiqué de presse – [L'investissement du gouvernement du Canada aide le secteur des produits de la mer du sud du Nouveau-Brunswick à demeurer solide – Canada.ca.](#)

**McGraw Seafoods Inc.** à Tracadie, au Nouveau-Brunswick.

L'entreprise a reçu 435 750 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin de couvrir les dépenses supplémentaires relatives aux défis posés par la COVID-19, notamment l'équipement de protection individuelle (EPI), une sécurité accrue, du personnel de nettoyage et de production supplémentaire, des modifications temporaires pour l'entrée afin de faciliter la désinfection, la distance physique et l'assainissement.

L'investissement du FCSPM a permis à McGraw de mettre en œuvre tous les protocoles de santé et de sécurité nécessaires afin de poursuivre la transformation pendant la pandémie. Les équipements tels que les postes de travail et les systèmes de convoyeurs ont été modifiés et étendus afin de garantir la distanciation sociale pendant la transformation, ce qui a permis à McGraw de disposer du personnel nécessaire pour atteindre ses quotas de production. *Caviardé.*

- Total des investissements de l'APECA – 5 422 629 \$
- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM)** – 95 emplois
- Lien vers le communiqué de presse – [Le gouvernement du Canada appuie le secteur de la transformation des produits de la mer dans le nord-est du Nouveau-Brunswick – Canada.ca](#)

## **Île-du-Prince-Édouard**

**PEI Mussel King Inc.** basé à Morell, à l'Île-du-Prince-Édouard

La présidente Esther Dockendorff est la force motrice derrière PEI Mussel King, une entreprise d'élevage et de transformation de moules à Morell. L'industrie étant confrontée à une réduction des ventes dans les restaurants en raison des restrictions causées par la pandémie de COVID-19, PEI Mussel King devait cuire et congeler un volume accru de moules afin de préserver les stocks pour les ventes futures. PEI Mussel King a également travaillé dur afin d'adapter ses opérations en vue de garder le personnel en sécurité et en bonne santé dans ses installations de production en mettant en œuvre des protocoles de santé et de sécurité améliorés et en achetant des équipements de

protection. L'APECA a investi un total de 517 297 \$ au moyen du Programme de croissance économique régionale par l'innovation (Programme CERI) et du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin de maintenir les activités et mettre en œuvre des mesures de santé et de sécurité accrues.

- Total des investissements de l'APECA – 4 121 945 \$
- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM)** – 45 emplois
- Lien vers le communiqué (partie du FCSPM uniquement) – [Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur du poisson et des fruits de mer de l'Île-du-Prince-Édouard à garder sa vigueur.](#)

#### **Atlantic Aqua Farms Ltd.,** à Orwell, à l'Île-du-Prince-Édouard

L'entreprise a reçu un million de dollars au moyen du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin d'agrandir son installation d'entreposage humide à l'Île-du-Prince-Édouard. Cet investissement a permis à l'entreprise de passer à une exploitation à l'année, tout en augmentant la productivité en éliminant le risque et l'incertitude de la récolte sur la glace de mer pendant les mois d'hiver. La majorité des producteurs suspendent leurs activités pendant les mois d'hiver, et cet investissement a permis à Atlantic Aqua Farms d'augmenter ses ventes pendant une période où la demande tend à dépasser l'offre.

- Total des investissements de l'APECA dans l'entreprise – 1 148 545 \$.
- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM)** – 150 emplois.
- Lien vers le communiqué de presse – [Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur du poisson et des fruits de mer du centre de l'Île-du-Prince-Édouard à garder sa vigueur.](#)

#### **South Shore Seafoods Ltd.,** à Bloomfield, à l'Île-du-Prince-Édouard

L'entreprise a reçu 1 108 246 \$ au moyen du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) afin de lui permettre d'acheter et de moderniser de l'équipement qui a augmenté la productivité de l'usine et la capacité de traitement du homard frais et congelé destiné aux marchés canadien, américain et international. L'entreprise a également travaillé dur afin d'adapter ses opérations en vue de garder le personnel en sécurité et en bonne santé dans ses installations de production en mettant en œuvre des protocoles de santé et de sécurité améliorés et en achetant des équipements de protection.

- Total des investissements de l'APECA – 1 837 560 \$
- **Emplois sauvegardés (grâce aux investissements du FCSPM)** – 150 emplois
- Lien vers le communiqué de presse – [Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur du poisson et des fruits de mer de l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard à garder sa vigueur](#)

#### **Contexte :**

- **Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)** – Le 25 avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement national de 62,5 millions de dollars afin de soutenir l'industrie canadienne de poissons et fruits de mer dans sa gestion des répercussions économiques causées par la pandémie de COVID-19.

Le FCSPM est mis en œuvre par trois agences de développement régional : l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'ancien ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (maintenant PacifiCan) —, au nom de Pêches et Océans Canada. Les demandeurs admissibles au FCSPM sont les entreprises du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer ainsi que les organismes sans but lucratif qui soutiennent ce secteur.

Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) a aidé les demandeurs à accroître l'entreposage pour faire face aux stocks excédentaires, à assurer la santé et la sécurité des travailleurs et de l'approvisionnement alimentaire local, à adopter des technologies de fabrication avancées et à s'adapter à l'évolution des exigences et de la demande des consommateurs.

*Depuis le 31 mars 2021, l'APECA n'accepte plus de demandes dans le cadre du FCSPM. L'allocation de 42,7 millions de dollars de l'APECA a été entièrement attribuée à 97 clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer (132 projets) dans la région.*

- **Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)** — un fonds d'aide aux liquidités de deux milliards de dollars destiné aux entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 qui ont été rejetées par d'autres programmes fédéraux d'aide en cas de pandémie ou qui n'ont pas pu y accéder, ou qui ont continué à avoir des besoins de liquidités. *L'APECA n'accepte plus de demandes dans le cadre du FARR.*



# **Bureau de la vérificatrice générale – Audit de gestion concernant le rapport Protéger le système alimentaire du Canada relatif au Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)**

---

## **Points de discussion**

---

Date de la dernière révision : 24 février 2022

### **Contexte**

Le 9 décembre 2021, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a déposé l'audit de gestion concernant le rapport Protéger le système alimentaire du Canada. L'audit s'est concentré sur l'approvisionnement alimentaire du Canada pendant la pandémie de COVID-19 et a porté sur le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM), que l'APECA a administré dans le Canada atlantique au nom du MPO. L'audit a souligné que les ministères et les agences responsables se sont appuyés sur les programmes et les mécanismes existants afin d'accélérer la mise en œuvre des nouveaux programmes alimentaires d'urgence, avec des contrôles de surveillance appropriés en place. Aucune recommandation n'a été indiquée pour les agences de développement régional. La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a dirigé la réponse au nom du gouvernement du Canada.

### **Points de discussion**

#### **Généralités – Résultats de l'audit**

- Pendant la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a adapté ses mesures en temps réel afin d'aider les entreprises, les collectivités et les travailleurs à traverser des périodes très difficiles. Les leçons tirées de ces mesures aideront le gouvernement à améliorer les programmes et les services que les ministères et organismes offrent aux Canadiens.
- La vérificatrice générale a reconnu que les ministères participants, y compris l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, ont réussi à atteindre les objectifs du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM).

#### **APECA – Rôle des agences de développement régional dans la mise en œuvre des mesures relatives à la COVID-19**

- La mission de l'APECA est d'alimenter le développement économique du Canada atlantique. L'Agence s'efforce de bâtir une économie forte et résiliente qui est innovante, diversifiée et inclusive. Par conséquent, nos programmes sont conçus et

offerts de manière à répondre aux besoins particuliers des entrepreneurs du Canada atlantique.

- Dans le cadre de la prestation du FCSPM, l'APECA avait le mandat de fournir un soutien ciblé et adapté aux besoins des transformateurs de poissons et fruits de mer du Canada atlantique afin de maintenir une économie croissante, résiliente et diversifiée.
- Grâce aux efforts de l'APECA, les transformateurs de poissons et fruits de mer du Canada atlantique ont reçu en temps opportun le soutien dont ils avaient besoin pour traverser les moments difficiles de la pandémie.
- Chaque ADR a également veillé à ce que ses efforts respectifs débouchent sur le bon type et le bon niveau de soutien aux transformateurs de poissons et fruits de mer de sa région.
- L'adaptation de la prestation du FCSPM afin de répondre aux besoins réels sur le terrain dans chaque région du Canada était essentielle à l'approche du gouvernement du Canada visant à fournir de l'aide là où elle est le plus nécessaire et à créer des emplois et à stimuler la croissance économique.

### **FCSPM – Résultats pour le Canada atlantique**

- Le secteur des produits de la mer du Canada est un élément essentiel de notre sécurité alimentaire collective et de notre économie nationale. Au début de la pandémie, ce secteur était confronté à une pression financière accrue et à l'instabilité du marché.
- La pandémie a posé des défis sans précédent et nécessité des mesures urgentes. Le FCSPM était une mesure temporaire et ponctuelle destinée aux entreprises du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer et aux organisations sans but lucratif qui soutiennent ce secteur.
- Le fonds national de 62,5 millions de dollars a aidé les entreprises de transformation des poissons et fruits de mer en soutenant les investissements en vue d'améliorer la santé et la sécurité des employés, ainsi que l'efficacité de leurs opérations.
- Compte tenu de la situation et du moment du lancement du Fonds, il était important de faire parvenir le financement aux entreprises de transformation des produits de la mer admissibles du Canada atlantique le plus rapidement possible.
- Au Canada atlantique, 42,7 millions de dollars ont été alloués et livrés aux transformateurs de poissons et fruits de mer. L'APECA a soutenu un total de 132 projets auprès de 97 clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer dans toute la région, ce qui a permis de préserver plus de 10 800 emplois.
- Le FCSPM a aidé les transformateurs de poissons et fruits de mer de l'Atlantique à maintenir leurs opérations, à payer leurs employés et à se positionner pour la reprise.

## Contexte

Le 9 décembre 2021, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a déposé l'audit de gestion concernant le rapport Protéger le système alimentaire du Canada. L'audit « visait à déterminer si les ministères et les organismes responsables avaient protégé le système alimentaire du Canada pendant la pandémie de COVID-19 en concevant, en mettant en œuvre et en gérant avec efficacité des programmes répondant aux objectifs ». Cet audit portait notamment sur le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM).

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Joyce Murray, et le ministre des Affaires du Nord, Daniel Vandal, ont publié une [déclaration](#) en réponse au rapport de la vérificatrice générale concernant la protection du système alimentaire canadien.

Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM), doté de 62,5 millions de dollars, a été lancé le 25 avril 2020. Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) était le ministère responsable du FCSPM, qui était mis en œuvre par l'APECA, l'ancien ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (maintenant PacifiCan) et Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC).

L'audit n'a fourni aucune recommandation pour les agences de développement régional (ADR).

Le dépôt de l'audit du FCSPM n'a pas suscité un grand intérêt de la part des médias, car il n'a pas donné lieu à controverse. Ainsi, l'Agence maintient une position réactive, car les conclusions de l'audit pour le FCSPM sont positives et l'audit ne fournit aucune recommandation.

### Préparation et approbations

**Personne-ressource à l'APECA** : Jennifer Goostrey, conseillère principale, 506-229-0295

**Expert du secteur** : Jennifer Cormier, directrice des opérations, Siège social, 902-430-3347

**Approbation du secteur** : Hélène Robichaud, directrice générale, Programmes et mobilisation des cadres, Siège social, 506-851-6496

# Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer

---

## Questions et réponses

---

Date de la dernière révision : 28 février 2022

### QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

- 1) Qu'est-ce que le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)?
- 2) Qu'a soutenu le FCSPM?
- 3) Qui a administré le financement?

### CONSTATATIONS DE L'AUDIT DU BVG

- 4) Quelles ont été les principales constatations de l'audit du BVG en ce qui concerne l'APECA?
- 5) Comment l'APECA répondra-t-elle aux recommandations formulées dans le cadre de l'audit du BVG?
- 6) Y a-t-il eu des différences dans la façon dont le FCSPM a été mis en œuvre dans chaque région du Canada?

### RÉSULTATS DU FCSPM DE L'APECA

- 7) Quels ont été les résultats du FCSPM au Canada atlantique?
- 8) Sur les 42,7 millions de dollars alloués par l'APECA aux 132 projets du FCSPM, quelle est la part de ce financement qui est remboursable et celle qui ne l'est pas?
- 9) Pour les projets qui sont remboursables, quel est le calendrier des remboursements prévus?
- 10) Existe-t-il une date limite ferme à laquelle le financement du FCSPM doit être remboursé, à l'instar du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)?
- 11) Quelle proportion du financement du FCSPM de l'APECA a été versée aux petites et aux grandes entreprises?
- 12) Combien d'entreprises autochtones ont-elles reçu un financement du FCSPM au Canada atlantique?

### FINANCEMENT

- 13) Combien d'argent a été alloué à cette nouvelle initiative?
- 14) Combien d'argent les transformateurs de poissons et fruits de mer peuvent-ils s'attendre à recevoir dans le cadre du FCSPM?
- 15) Quelle a été la dotation du FCSPM par région?
- 16) Comment les allocations par région ont-elles été déterminées?

## **ADMISSIBILITÉ**

- 17) Qui pouvait bénéficier du financement du FCSPM?
- 18) Les entreprises appartenant à des Autochtones étaient-elles admissibles au financement du FCSPM?
- 19) Les critères d'admissibilité étaient-ils les mêmes dans toutes les régions couvertes par le FCSPM?
- 20) Les secteurs de l'aquaculture et de la pêche en eaux intérieures étaient-ils admissibles à un soutien dans le cadre du FCSPM?
- 21) Pourquoi les transformateurs de poissons et fruits de mer de l'Ontario et du Nord du Canada n'ont-ils pas été inclus dans le FCSPM?
- 22) Comment les transformateurs de poissons et fruits de mer de l'Ontario ou du Nord du Canada peuvent-ils recevoir un soutien?

## **DEMANDE, ÉVALUATION ET PAIEMENTS**

- 23) Comment les entreprises et les organisations peuvent-elles s'adresser au FCSPM?
- 24) Quand la période des demandes s'est-elle ouverte et quand s'est-elle fermée?
- 25) Comment et quand les demandes au FCSPM ont-elles été évaluées?
- 26) Une fois les demandes approuvées, quand les bénéficiaires peuvent-ils s'attendre à recevoir un paiement?

## **D'AUTRES MESURES RELATIVES À LA COVID-19 MISES EN ŒUVRE PAR L'APECA**

- 27) Quelles mesures d'aide relatives à la COVID-19 ont été mises en œuvre par l'APECA?
- 28) Quelles sont les autres mesures actuellement mises en œuvre par l'APECA à l'appui de la reprise après la pandémie?
- 29) Quelle proportion du financement du FARR de l'APECA a été versée aux petites et aux grandes entreprises?
- 30) Quelle est la ventilation des autres initiatives de reprise relatives à la COVID actuellement mises en œuvre par l'APECA?

## **QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

**Q1. Qu'est-ce qu'était le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)?**

R1. Le FCSPM était un fonds de secours particulier, limité dans le temps, créé par le gouvernement du Canada afin de soutenir les entreprises canadiennes de transformation et de conditionnement de poissons et fruits de mer économiquement touchées par la pandémie de COVID-19.

**Q2. Qu'a soutenu le FCSPM?**

R2. La FCSPM a fourni un soutien direct aux entreprises de transformation des produits de la mer et aux organisations qui soutiennent l'industrie de poissons et fruits de mer, ce qui a contribué à :

- Augmenter la capacité de stockage afin de gérer plus efficacement les problèmes de stockage;
- Couvrir les coûts de nouveaux équipements afin de répondre aux nouvelles mesures de santé et de sécurité des travailleurs, telles que l'équipement de protection réutilisable tout en améliorant la qualité de leurs produits et en augmentant leur productivité;
- Élaborer les produits nécessaires afin de répondre aux nouveaux marchés et trouver des solutions de transport viables.

**Q3. Qui a administré le financement?**

R3. Le Fonds a été administré par trois des agences de développement régional (ADR) du Canada :

- L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a mis en œuvre le FCSPM dans les quatre provinces de l'Atlantique;
- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a administré le Fonds au Québec;
- L'ancien ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, maintenant PacifiCan, a assuré la prestation du FCSPM dans l'Ouest canadien.

## **CONSTATATIONS DE L'AUDIT DU BVG**

### **Q4. Quelles ont été les principales constatations de l'audit du BVG en ce qui concerne le FCSPM de l'APECA?**

R4. La principale constatation de l'audit du BVG est que les ministères et organismes responsables ont atteint les objectifs du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM). L'audit indique également que le FCSPM a contribué à atténuer les effets de la COVID-19 sur le système alimentaire canadien.

L'APECA avait pour mandat de fournir un soutien ciblé et adapté aux besoins des transformateurs de poissons et fruits de mer du Canada atlantique afin d'aider à atténuer les diverses répercussions relatives à la COVID-19 dans le Canada atlantique.

L'APECA s'est appuyée sur les programmes et les mécanismes existants pour accélérer la création et la mise en place du FCSPM à l'appui du nouveau programme alimentaire d'urgence.

### **Q5. Comment l'APECA répondra-t-elle aux recommandations formulées dans le cadre de l'audit du BVG concernant le FCSPM?**

R5. Il convient de noter qu'aucune des principales recommandations de l'audit du BVG ne s'adressait aux ADR.

Bien que certaines références du rapport concernent des incohérences et des mesures, il convient de noter que les mesures de secours et de reprise relatives à la COVID-19 sont à la fois temporaires et sensibles au temps. Ainsi, si des leçons peuvent être tirées de la conception et de la mise en œuvre de mesures semblables, elles doivent être vues dans le contexte des défis urgents et sans précédent posés par la pandémie.

L'une des recommandations de l'audit du BVG s'adressait au ministère des Pêches et des Océans (MPO), et je m'en remets donc aux fonctionnaires du MPO qui sont les mieux placés afin d'y répondre.

### **Q6. Y a-t-il eu des différences dans la façon dont le FCSPM a été mis en œuvre dans chaque région du Canada?**

R6. Les programmes des ADR doivent être évalués en fonction de la mesure dans laquelle ils répondent aux besoins et aux priorités propres à la région, plutôt que strictement à travers le prisme de la cohérence des programmes. Comme vous le

savez sans doute, les ADR sont de plus en plus appelés à soutenir des questions de politiques horizontales et pancanadiennes. De telles approches pangouvernementales sont nécessaires afin de s'attaquer aux grands problèmes nationaux, tels que les secours et la reprise concernant la COVID-19.

Dans le cas des mesures nationales de secours et de reprises concernant la COVID-19, les ADR ont pu évaluer les besoins uniques des entreprises et des collectivités afin de soutenir au mieux la conception et l'exécution des programmes dans leurs régions respectives.

La pandémie a posé des défis sans précédent et nécessité des mesures urgentes. Ainsi, le FCSPM était une mesure temporaire et ponctuelle destinée aux entreprises du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer et aux organisations sans but lucratif qui soutiennent ce secteur. Chaque ADR (l'APECA, DEC-Q et l'ancien DEO, maintenant PacifiCan) s'est également efforcée de veiller à ce que ses efforts respectifs se traduisent par le bon type et le bon niveau de soutien aux transformateurs de poissons et fruits de mer de sa région.

Il est également important de noter que les mesures relatives à la COVID-19 de se distinguent de la programmation régulière de l'ADR dans la mesure où elles étaient et sont temporaires et sensibles au temps. Ainsi, si des leçons peuvent être tirées de la conception et de la mise en œuvre de mesures semblables, elles doivent être estimées dans le contexte des défis urgents et sans précédent posés par la pandémie de COVID-19.

## **RÉSULTATS DU FCSPM DE L'APECA**

### **Q7. Quels ont été les résultats du FCSPM au Canada atlantique?**

R7. Le fonds national de 62,5 millions de dollars a aidé les entreprises de transformation des poissons et fruits mer en soutenant les investissements en vue d'améliorer la santé et la sécurité des employés, ainsi que l'efficacité de leurs opérations.

Compte tenu de la situation et du moment du lancement du Fonds, il était important de faire parvenir le financement aux entreprises de transformation de poissons et fruits de mer admissibles du Canada atlantique le plus rapidement possible. Comme vous le savez peut-être, le traitement commence au début du printemps et le FCSPM a été lancé le 22 juin 2020.

L'importance de l'utilisation des mécanismes existants était donc cruciale afin de garantir la mise à disposition en temps voulu des fonds nécessaires.



Au Canada atlantique, 42,7 millions de dollars ont été alloués à 132 projets auprès de 97 clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer dans la région. Ce financement du FCSPM a permis de sauvegarder plus de 10 800 emplois. Le Fonds a aidé les transformateurs du Canada atlantique à maintenir leurs activités, à payer leurs employés et à se positionner pour la reprise.

Tous ces projets sont sur la bonne voie, sont en cours et sont maintenant soumis aux mécanismes habituels de suivi des projets de l'APECA.

Les circonstances extraordinaires et la prolongation de la pandémie sont également des facteurs à prendre en compte dans l'examen des résultats. Bon nombre des mesures de reprises relatives à la COVID-19 ont été établies dans l'espoir que la pandémie serait éradiquée en quelques mois en 2020. L'audit de la vérificatrice générale a commencé alors que la mise en place du FCSPM était en cours.

**Q8. Sur les 42,7 millions de dollars alloués par l'APECA aux 132 projets du FCSPM, quelle est la part de ce financement qui est remboursable et celle qui ne l'est pas?**

R8. Environ 70 p. 100 sont remboursables ou remboursables sous conditions, et environ 30 p. 100 sont non remboursables.

**Q9. Pour les projets qui sont remboursables, quel est le calendrier des remboursements prévus?**

R9. Le délai de remboursement dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment la nature du projet et la période pendant laquelle le bénéficiaire commencera à générer des revenus. Les conditions de remboursement sont déterminées selon un calendrier fixe qui tient compte de la nature saisonnière des activités du client ainsi que du pourcentage des ventes brutes. L'accord conclu avec chaque client prévoit le remboursement intégral dans un délai donné.

**Q10. Existe-t-il une date limite ferme à laquelle le financement du FCSPM doit être remboursé, à l'instar du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)?**

R10. Bien qu'il n'y ait pas de date limite ferme pour les remboursements dans le cadre du FCSPM, ces remboursements commencent normalement dans les deux à trois ans après l'achèvement du projet.

**Q11. Quelle proportion du financement du FCSPM de l'APECA a été versée aux petites et aux grandes entreprises?**

**R11.** Sur les 132 projets approuvés dans le cadre du FCSPM et financés par l'APECA, 85 p. 100 sont allés à des micro et petites entreprises :

- 13 projets concernaient des microentreprises (4 p. 100 du financement du FCSPM).
- 67 projets avec des petites entreprises (38 p. 100 du financement du FCSPM)
- 45 projets avec des entreprises de taille moyenne (43 p. 100 du financement du FCSPM)
- 7 projets avec des grandes entreprises (15 p. 100 du financement du FCSPM)

*(Taille de l'entreprise : micro regroupe 4 employés ou moins; petite regroupe de 5 à 99 employés; moyenne regroupe de 100 à 499 employés; et grande regroupe de 500 employés ou plus)*

**Si on insiste :**

*Le FCSPM avait des critères spécifiques pour les activités admissibles, et les entreprises du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer ont tendance à avoir une main-d'œuvre plus importante.*

- *Un exemple de grande entreprise que l'APECA a soutenue dans le cadre du FCSPM est **Cooke Aquaculture** au Nouveau-Brunswick, avec un projet d'installation d'un entrepôt frigorifique supplémentaire et un autre de modification des chaînes de transformation pour améliorer la santé et la sécurité des employés en raison de la COVID-19. (Aide de l'APECA : jusqu'à 3,6 millions de dollars)*
- *Un autre exemple de grande entreprise que l'APECA a soutenue dans le cadre du FCSPM est **Clearwater Seafoods Limited Partnership** en Nouvelle-Écosse, afin de lui permettre de moderniser son système de rétention de homards vivants et acquérir du matériel de traitement automatisé. (Aide de l'APECA : jusqu'à 2 millions de dollars)*

**Q12. Combien d'entreprises autochtones ont-elles reçu un financement du FCSPM au Canada atlantique?**

**R12.** Au total, cinq (5) entreprises autochtones, qui se sont identifiées elles-mêmes, ont reçu un financement dans le cadre du FCSPM.

Exemples :

- **WFN Fish Farm Limited Partnership** en Nouvelle-Écosse a reçu 850 000 \$ pour permettre à l'entreprise d'acquérir une capacité de congélation rapide et de l'équipement d'emballage afin de diversifier ses marchés.
- L'APECA a soutenu plusieurs projets avec la **Labrador Fishermen's Union Shrimp Company Limited**. L'entreprise a reçu 2,3 millions de dollars en vue d'acquérir une nouvelle technologie de traitement du poisson, mettre en œuvre les mesures de santé et de sécurité relatives à la COVID-19 dans ses installations de traitement, et améliorer la capacité de stockage frigorifique pour atténuer les répercussions relatives à l'évolution de la demande du marché en raison des restrictions liées à la pandémie.

## FINANCEMENT

### Q13. Combien d'argent a été alloué à cette initiative?

R13. Le gouvernement du Canada a investi jusqu'à 62,5 millions de dollars dans le cadre du FCSPM. Les fonds ont été alloués aux projets admissibles en fonction de la demande.

### Q14. Combien d'argent les transformateurs de poissons et fruits de mer peuvent-ils s'attendre à recevoir dans le cadre du FCSPM?

R14. Le montant que les bénéficiaires peuvent recevoir dans le cadre du FCSPM dépend des circonstances individuelles. Les entreprises du Canada atlantique, du Québec et de l'Ouest canadien ont été invitées à communiquer avec l'agence de développement régional de leur région afin de discuter de leur situation et de leurs besoins particuliers.

### Q15. Quelle a été la dotation du FCSPM par région?

R15. Les 62,5 millions de dollars ont été initialement répartis comme suit :

- Provinces de l'Atlantique : 38,1 millions de dollars (67,7 p. 100)
- Québec : 9,1 millions de dollars (16,2 p. 100)
- Ouest canadien : 9,0 millions de dollars (16,0 p. 100)

Au départ, Pêches et Océans Canada a conservé 6,2 millions de dollars afin de répondre aux pressions émergentes de l'industrie, mais le MPO a par la suite alloué ces fonds aux ADR afin de répondre à l'augmentation de la demande. De ce montant, l'APECA a reçu 4,6 millions de dollars, tandis que DEO (maintenant PacifiCan) a reçu 1,6 million de dollars.

La répartition définitive était la suivante :

- Canada atlantique : 42,7 millions de dollars (68,3 p. 100)
- Québec : 9,1 millions de dollars (14,6 p. 100)
- Ouest du Canada : 10,7 millions de dollars (17,1 p. 100)

**Q16. Comment les allocations par région ont-elles été déterminées?**

R16. Les allocations de financement ont été déterminées en fonction du PIB du secteur canadien de la transformation de poissons et fruits de mer dans chaque région (*en utilisant les données de 2018 de Statistique Canada pour « la préparation et le conditionnement de poissons et fruits de mer »*).

## **ADMISSIBILITÉ**

**Q17. Qui pouvait bénéficier du financement du FCSPM?**

R17. Les demandes admissibles devaient répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Être une entreprise située au Canada atlantique, au Québec ou dans l'Ouest canadien;
- Être un transformateur agréé ou enregistré au niveau fédéral ou provincial de produits de capture sauvage ou d'aquaculture;
- Être une entreprise viable avant la pandémie de COVID-19 et souhaiter poursuivre l'exploitation de leur entreprise ou de reprendre leurs activités
- Peut démontrer que son entreprise répond actuellement aux exigences en matière de santé et de sécurité conformément à la [Loi sur la mise en quarantaine](#).

**OU**

- Être un organisme à but non lucratif qui soutient l'industrie de la transformation de poissons et fruits de mer en aquaculture au Canada atlantique, au Québec ou dans l'Ouest canadien.

**Q18. Les entreprises appartenant à des Autochtones étaient-elles admissibles au financement du FCSPM?**

R18. Toute entreprise de transformation de poissons et fruits de mer appartenant à des Autochtones, agréée ou enregistrée au niveau fédéral ou provincial (y compris toute entreprise de transformation de produits aquacoles), située au Canada atlantique, au Québec ou dans l'Ouest canadien et répondant aux autres critères d'admissibilité, pouvait demander une aide.

**Q19. Les critères d’admissibilité étaient-ils les mêmes dans toutes les régions couvertes par le FCSPM?**

R19. Les critères afin de recevoir un financement dans le cadre du FCSPM étaient les mêmes dans les provinces de l’Atlantique, les provinces du Québec et de l’Ouest canadien. Les entreprises du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer et les organismes à but non lucratif qui soutiennent l’industrie pouvaient communiquer avec leur ADR afin d’obtenir plus de détails à propos du FCSPM et savoir si cette initiative leur convient.

**Q20. Les secteurs de l’aquaculture et de la pêche en eaux intérieures étaient-ils admissibles à un soutien dans le cadre du FCSPM?**

R20. Les entreprises qui transforment les produits de la capture sauvage et de l’aquaculture peuvent demander le soutien du FCSPM. Les membres du secteur de l’aquaculture et de la pêche en eaux intérieures étaient admissibles au financement selon les paramètres du FCSPM s’ils étaient une entreprise de transformation ou une organisation qui soutient l’industrie dans leur région.

**Q21. Pourquoi les transformateurs de poissons et fruits de mer de l’Ontario et du Nord du Canada n’ont-ils pas été inclus dans le FCSPM?**

R21. Le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer a été créé afin de répondre aux besoins d’adaptation particuliers des transformateurs des régions desservies par l’Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Développement économique de l’Ouest Canada (maintenant PacifiCan). Les transformateurs d’autres régions peuvent être admissibles à un soutien dans le cadre du Fonds d’aide et de relance régionale administré par les Sociétés d’aide au développement des collectivités ou l’ADR de leur région (sous réserve des critères d’admissibilité régionaux et des priorités de financement), ou d’autres programmes gouvernementaux.

**Q22. Comment les transformateurs de poissons et fruits de mer de l’Ontario ou du Nord canadien peuvent-ils recevoir un soutien?**

R22. Les transformateurs de poissons et fruits de mer dans les régions non couvertes par le FCSPM peuvent encore être admissibles à un soutien dans le cadre d’autres mesures d’aide du gouvernement du Canada relatives à la COVID-19. Les entreprises et les organisations ont été encouragées à communiquer avec leur ADR afin de discuter de leurs besoins.

## **DEMANDE, ÉVALUATION ET PAIEMENTS**

### **Q23. Comment les entreprises et les organisations peuvent-elles s'adresser au FCSPM?**

R23. Les entreprises et les organisations des régions admissibles peuvent communiquer avec leur agence de développement régional pour obtenir davantage de renseignements sur la manière de déposer une demande auprès du FCSPM :

- L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a mis en œuvre le FCSPM dans les quatre provinces de l'Atlantique;
- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a administré le Fonds au Québec;
- L'ancien ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, maintenant PacifiCan, a assuré la prestation du FCSPM dans l'Ouest canadien.

### **Q24. Quand la période des demandes s'est-elle ouverte et quand s'est-elle fermée?**

R24. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ont accepté les demandes en date du 22 juin 2020. L'APECA a cessé d'accepter les demandes à compter du 31 mars 2021.

Chaque ADR a fixé des dates limites pour les demandes en fonction de son contexte régional. Les entreprises et organisations admissibles ont été encouragées à communiquer avec leur ADR afin d'obtenir de plus amples renseignements et à déposer une demande sans tarder.

### **Q25. Comment et quand les demandes au FCSPM ont-elles été évaluées?**

R25. Toutes les demandes de financement ont été évaluées par les fonctionnaires du ministère de l'ADR qui les ont reçues selon les paramètres du FCSPM. Les entreprises et les organisations admissibles ont été encouragées à communiquer avec leur ADR afin d'obtenir des détails précis à propos du processus et du calendrier d'évaluation.

### **Q26. Une fois leurs demandes approuvées, quand les bénéficiaires peuvent-ils s'attendre à recevoir un paiement?**

R26. Les entreprises et organisations admissibles ont été encouragées à communiquer avec leur ADR afin d'obtenir des détails à propos du calendrier des paiements.

## **D'AUTRES MESURES RELATIVES À LA COVID-19 MISES EN ŒUVRE PAR L'APECA**

### **Q27. Quelles mesures d'aide relatives à la COVID-19 ont été mises en œuvre par l'APECA?**

R27. Les premières mesures d'aide relatives à la COVID-19 fournies par l'APECA comprenaient :

- le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR - 252 millions de dollars), en partenariat avec l'association de l'Atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire;
- le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM – 42,7 millions de dollars);
- l'Initiative du transport aérien régional (ITAR - 41,2 millions de dollars).

Le FARR représentait une bouée de sauvetage pour les entreprises, servant de filet de sécurité pour les entreprises qui n'étaient pas en mesure d'accéder à d'autres programmes fédéraux de soutien en cas de pandémie, ou qui continuaient à avoir des besoins de liquidités.

**D'autres programmes de soutien fédéraux (*non fournis par l'APECA*) comprennent, par exemple, les programmes suivants :**

- Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC)
- Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)
- Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)
- Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT)

### **Q28. Quelles sont les autres mesures actuellement mises en œuvre par l'APECA à l'appui de la reprise après la pandémie?**

R28. Le budget de 2021 a annoncé des mesures de relance supplémentaires relatives à la COVID-19 pour aider les entreprises et les collectivités à s'adapter et à se développer après la pandémie. L'APECA administre actuellement :

- le Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC - 70 millions de dollars);
- le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC – 59,8 millions de dollars);
- le Fonds d'aide au tourisme (FAT – 48,5 millions de dollars), et;
- l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA - 12,5 millions de dollars).

**Q29. Quelle proportion du financement du FARR de l'APECA a été versée aux petites et aux grandes entreprises?**

R29. Sur les 156 millions de dollars de financement du FARR versés directement par l'APECA, plus de 90 p. 100 sont allés à des micro et petites entreprises, tandis que moins de 1 p. 100 sont allés à des grandes entreprises.

**Si on insiste**

- *Environ 21 millions de dollars de l'aide du FARR de l'APECA ont permis de soutenir les microentreprises (4 employés ou moins), et 121 millions de dollars ont soutenu les petites entreprises (5 à 99 employés). Cela représente plus de 90 p. 100 de l'allocation de l'APECA.*
- *Les entreprises de taille moyenne (100 à 499 employés) ont reçu un total de 13 millions de dollars en soutien dans le cadre du FARR de l'APECA (8 p. 100).*
- *Deux grands clients (comptant plus de 500 employés) ont reçu un total combiné de 343 000 \$ en aide dans le cadre du FARR de l'APECA (ce qui représente moins de 1 p. 100). Ces deux clients étaient l'Université Acadia (39 000 \$) et le Conseil de bande de la réserve de Membertou (304 000 \$), tous deux situés en Nouvelle-Écosse.*

**Q30. Quelle est la ventilation des autres initiatives de reprise relatives à la COVID actuellement mises en œuvre par l'APECA?**

R30. À ce jour, nous observons une tendance générale semblable avec le FARR et nos initiatives du budget de 2021 (IRRA, FCRC, FEC, FAT) en ce qui concerne la taille des entreprises soutenues par l'APECA.

Plus de 90 p. 100 des projets approuvés dans le cadre des mesures de reprises relatives à la COVID du budget 2021, actuellement mis en œuvre par l'APECA, concernent des micro ou petites organisations.

**Préparation et approbations**

**Personne-ressource à l'APECA :** Richard Gauthier, conseiller principal, Communications, 613-404-1329

**Expert du secteur :** Jennifer Cormier, directrice des opérations, Siège social, 902-430-3347

**Approbation du secteur :** Hélène Robichaud, directrice générale, Programmes et mobilisation des cadres, Siège social, 506-851-6496



---

## Communiqués de presse – Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM)

---

Le 24 février 2022

Le 17 juin 2020, l'APECA a publié un communiqué annonçant que le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) commencerait à recevoir des demandes à partir du 22 juin 2020, dans tout le Canada atlantique. Le communiqué de presse indiquait que l'APECA verserait un total de 38,1 millions de dollars au Canada atlantique de la part de Pêches et Océans Canada.

**REMARQUE** : Au cours des mois suivants, l'allocation de l'APECA a été augmentée à 42,7 millions de dollars, car les fonds qui avaient été alloués au départ à Pêches et Océans Canada (6,2 millions de dollars) ont été réaffectés à l'APECA (4,6 millions de dollars) et à DEO (maintenant PacifiCan) (1,6 million de dollars) afin de répondre à la hausse de la demande dans l'Atlantique et l'Ouest du Canada.

La répartition définitive des 62,5 millions de dollars du FCSPM a été la suivante :

- Provinces de l'Atlantique : 42,7 millions de dollars
- Québec : 9,1 millions de dollars
- Ouest du Canada : 10,7 millions de dollars

[COVID-19 : Les demandes acceptées pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer dès le 22 juin 2020 dans la région du Canada Atlantique – Moncton \(Nouveau-Brunswick\), 17 juin 2020](#)

[COVID-19 : Canadian Seafood Stabilization Fund opens on June 22, 2020, across Atlantic Canada - Moncton, New Brunswick, June 17, 2020](#)

-----

### **Annonces régionales**

#### **Nouveau-Brunswick**

25 juin 2021 – investissements de 5 634 209 \$ dans le cadre de 13 initiatives dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

[Le gouvernement du Canada appuie le secteur de la transformation des produits de la mer dans le nord-est du Nouveau-Brunswick – Canada.ca](#)

26 mars 2021 – investissements de 1 454 544 \$ dans le cadre quatre initiatives dans la région d'Escuminac au Nouveau-Brunswick.

[Un investissement du gouvernement du Canada pour aider le secteur des produits de la mer de la région d'Escuminac à rester fort – Canada.ca](#)

## Terre-Neuve-et-Labrador

8 juin 2021 – investissements de 1 235 577 \$ dans le cadre de deux (2) initiatives à Terre-Neuve-et-Labrador.

[Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur des produits de la mer de Terre-Neuve-et-Labrador à rester fort – Canada.ca](#)

7 juin 2021 – investissements de 1 743 832 \$ dans le cadre de quatre (4) initiatives au Labrador.

[Des investissements du gouvernement du Canada aident le secteur des produits de la mer du Labrador à demeurer fort – Canada.ca](#)

3 juin 2021 – investissements de 314 214 \$ dans le cadre de quatre (4) initiatives au centre de Terre-Neuve.

[Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur du poisson et des fruits de mer du centre de Terre-Neuve-et-Labrador à demeurer fort – Canada.ca](#)

1<sup>er</sup> juin 2021 – investissements de 1 008 462 \$ dans le cadre de six (6) initiatives dans la péninsule d'Avalon de Terre-Neuve

[Un investissement du gouvernement fédéral aide le secteur du poisson et fruits de mer de la péninsule d'Avalon à demeurer fort – Canada.ca](#)

20 mai 2021 – investissements de 2 688 934 \$ dans le cadre de 11 initiatives dans les régions de l'Est et du Sud de Terre-Neuve-et-Labrador.

[Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur des produits de la mer des régions de l'est et du sud de Terre-Neuve-et-Labrador à rester fort – Canada.ca](#)

13 mai 2021 – investissements de 2 724 696 \$ dans le cadre de six (6) initiatives dans l'ouest de Terre-Neuve et la péninsule Great Northern.

[Un investissement du gouvernement du Canada pour la résilience du secteur des poissons et fruits de mer de l'ouest de Terre-Neuve-et-Labrador et de la péninsule Great Northern – Canada.ca](#)

## Île-du-Prince-Édouard

27 mai 2021 – investissements de 1 761 290 \$ dans le cadre de sept (7) initiatives dans le centre de l'Île-du-Prince-Édouard.

[Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur du poisson et des fruits de mer du centre de l'Île-du-Prince-Édouard à garder sa vigueur – Canada.ca](#)

19 mai 2021 – investissements d'un maximum de 3 461 798 \$ dans le cadre de 12 initiatives dans l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard.

[Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur du poisson et des fruits de mer de l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard à garder sa vigueur – Canada.ca](#)

14 mai 2021 – investissements pouvant atteindre 386 746 \$ dans le cadre de six (6) initiatives dans l'est de l'Île-du-Prince-Édouard.

[Un investissement du gouvernement du Canada aide le secteur du poisson et des fruits de mer de l'Île-du-Prince-Édouard à garder sa vigueur – Canada.ca](#)

15 avril 2021 – investissements de 207 960 \$ dans le cadre de deux (2) initiatives à l'Île-du-Prince-Édouard.

[L'investissement du gouvernement du Canada aide le secteur des produits de la mer de l'Île-du-Prince-Édouard à rester fort, au moyen de deux initiatives – Canada.ca](#)

### Nouvelle-Écosse

29 mars 2021 – investissements d'un million de dollars dans le cadre de deux (2) entreprises de North Sydney et de Neils Harbour, en Nouvelle-Écosse.

[Un investissement du gouvernement du Canada pour aider le secteur des produits de la mer de deux communautés du Cap-Breton à rester fort – Canada.ca](#)

25 mars 2021 – investissements de 292 214 \$ dans le cadre de deux (2) entreprises de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

[Un investissement du fédéral aide le secteur des produits de la mer de Dartmouth à demeurer fort – Canada.ca](#)

24 mars 2021 – investissements de 2 056 250 \$ dans le cadre de deux (2) entreprises à Bedford, en Nouvelle-Écosse.

[Un investissement du fédéral aide le secteur des produits de la mer de Bedford à surmonter les difficultés posées par la pandémie – Canada.ca](#)

17 mars 2021 – investissements de 4 850 984 \$ dans le cadre de 12 projets pour 11 entreprises de l'ouest de la Nouvelle-Écosse.

[Un investissement du gouvernement du Canada pour aider le secteur des produits de la mer de l'ouest de la Nouvelle-Écosse à rester fort – Canada.ca](#)

# Onglet 6

## **APECA – Mise à jour du soutien lié à la COVID**

---

**QUESTION** : Que fait l'APECA afin de soutenir les entreprises du Canada atlantique pendant la pandémie de COVID-19?

### **MESSAGES CLÉS (151 mots)**

- **Le gouvernement du Canada soutient les Canadiens et réalise des investissements afin de créer des emplois et faire croître une économie qui fonctionne pour tous.**
- **Au moyen du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), l'APECA a fourni près de 252 millions de dollars en liquidités aux petites entreprises du Canada atlantique, notamment 95,1 millions de dollars au moyen des organismes de développement des collectivités à travers la région.**
- **D'autres mesures relatives à la reprise en cas de pandémie sont mises en œuvre par l'APECA :**
  - **42,7 millions de dollars dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM).**
  - **70 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC).**
  - **59,8 millions de dollars dans le cadre du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC).**
  - **48,5 millions de dollars dans le cadre du Fonds d'aide au tourisme (FAT).**
  - **12,5 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA).**
  - **1,15 million de dollars dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE).**

- **La partie de l'Atlantique (41,2 millions de dollars) de l'Initiative du transport aérien régional (ITAR).**
- **La partie de l'Atlantique (7,4 millions de dollars) du Fonds du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN) en vue de soutenir la croissance de l'entrepreneuriat des communautés noires.**

## MESSAGES SUPPLÉMENTAIRES

- **Notre gouvernement s'appuie sur le travail de l'APECA en vue d'accélérer la croissance de l'économie du Canada atlantique, de créer des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne, de renforcer les collectivités locales et faire croître les entreprises novatrices dans la région.**
  - **FARR :**
    - **156,4 millions de dollars ont été alloués à 553 entreprises clientes de l'APECA (569 projets).**
    - **95,1 millions de dollars ont été alloués à 2 108 entreprises clientes et projets au moyen du réseau atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC).**
  - **FCSPM : le Fonds de 42,7 millions de dollars a été entièrement alloué à 97 clients du secteur de la transformation de poissons et fruits de mer (132 projets approuvés).**
  - **FEC : 189 demandes reçues, 39,6 millions de dollars approuvés pour 95 projets.**
  - **FCRC : 901 demandes reçues, 23,5 millions de dollars approuvés pour 307 projets.**
  - **FAT : 328 demandes reçues, 12,8 millions de dollars approuvés pour 117 projets.**
  - **IRRA : 1,9 million de dollars approuvés afin de soutenir 2 projets.**
  - **SFE : 1,15 million de dollars alloués à 31 projets.**
  - **ITAR : 14 demandes reçues, 40 millions de dollars approuvés pour 13 projets.**
  - **PECN : 5,3 millions de dollars approuvés pour soutenir 2 projets.**
- **L'APECA a soutenu les entreprises de toute la région pendant la pandémie afin de les aider à adapter leurs activités. Voici quelques exemples :**

### Île-du-Prince-Édouard

- **FCRC**
  - **L'Exposition agricole et le Festival acadien de la région Évangéline inc. ont reçu 325 000 \$ du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) afin d'effectuer des travaux d'amélioration de l'infrastructure, comme l'installation de clôtures métalliques, de toilettes et d'entrées accessibles, et espèrent terminer les travaux pour l'exposition et le festival en septembre 2022.**

- **FCSPM**

- **Atlantic Aqua Farms Ltd. a reçu un million de dollars au moyen du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (FCSPM) en vue de afin de soutenir les travaux d'agrandissement d'une installation de stockage humide de l'entreprise dans la région rurale de l'Île-du-Prince-Édouard. Cela permettra à l'entreprise de stocker correctement les huîtres à l'intérieur pendant les mois d'hiver et d'étendre sa saison d'expédition aux 12 mois de l'année.**

### Nouveau-Brunswick

- **FARR**

- **TechImpact, dont le siège est à Fredericton, a reçu 3,1 millions de dollars (non remboursables) dans le cadre du Fonds d'aide et de relance régionale. TechImpact utilisera cette somme pour lancer la version 2.0 du Programme de renforcement de l'infrastructure technologique et aider les entreprises à accélérer l'adoption des technologies numériques qui leur permettront de demeurer résilientes et compétitives. Le projet comporte également la création d'un carrefour de collaboration, c'est-à-dire un espace numérique destiné à promouvoir les fournisseurs de services de technologies de l'information (TI) du Nouveau-Brunswick et à favoriser la collaboration au sein et à l'extérieur du secteur local des TI.**

- **FCSPM**

- **Shediac Lobster Shop a reçu 565 310 \$ dans le cadre du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer. Cette contribution non remboursable lui permettra d'acheter de l'équipement et du matériel, et permettre l'apport de modifications à son usine de transformation du homard afin de satisfaire aux exigences de santé et de sécurité liées à la COVID-19 et respecter les besoins des employés en matière d'éloignement physique.**

### Terre-Neuve-et-Labrador

- **ITAR**

- **L'Aéroport international de St. John's (SJIAA) a reçu 11,8 millions de dollars de l'Initiative du transport aérien régional (ITAR). Cette contribution non remboursable permettra à la SJIAA de maintenir ses activités et ses services essentiels et de continuer à collaborer avec divers transporteurs pour rétablir des liaisons avec la région, tout en maintenant 72 emplois.**

- **FAT**

- **La Gros Morne Inn Inc. a reçu un investissement remboursable de 450 000 \$ au moyen du FAT afin d'améliorer la qualité d'un établissement d'hébergement touristique existant. Les améliorations seront apportées à l'extérieur du bâtiment, aux chambres, aux salles de bains, à la salle de théâtre ou de conférence et aux autres pièces principales, y compris un nouveau mobilier, dans le but d'améliorer la qualité générale de l'établissement et de renforcer l'atmosphère d'une auberge-boutique.**

### Nouvelle-Écosse

- **ITAR**

- **2 700 000 \$ – Aéroport de Sydney-J.A. Douglas McCurdy – Une incertitude importante existe pour l'Aéroport de Sydney-J.A. Douglas McCurdy en raison de la pandémie de COVID-19. Ce projet permettra de répondre aux besoins opérationnels pendant une période de 12 mois.**

- **FCSPM**

- **500 000 \$ – Clark’s Harbour Seafood Limited – Construction d’un nouveau bâtiment et installation d’équipements pour la cuisson et la transformation du homard. Ce projet permettra d’améliorer la productivité de Clark’s Harbour Seafood Limited en installant une petite ligne de transformation pour la cuisson de homards de qualité inférieure impropres à l’exportation de produits vivants.**

## CONTEXTE

- Sur les quelque 252 millions de dollars alloués au Canada atlantique au moyen du **Fonds d’aide et de relance régionale (FARR)**, l’APECA a reçu 156,4 millions de dollars afin de soutenir les entreprises et les organismes de soutien aux entreprises du Canada atlantique qui ne pouvaient pas avoir accès aux programmes fédéraux existants ou qui continuaient à éprouver des difficultés après avoir eu accès à d’autres mesures de soutien. La période de demande pour le FARR est maintenant terminée au Canada atlantique.
  - L’APECA a reçu 879 demandes dans le cadre du FARR, demandant plus de 230 millions de dollars de financement dans le cadre du volet 1.
  - Les dépenses pour le volet 1 du FARR par province étaient les suivantes : 49,4 millions de dollars en Nouvelle-Écosse, 46,9 millions de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador, 34,3 millions de dollars au Nouveau-Brunswick et 16,7 millions de dollars à l’Île-du-Prince-Édouard.
  - Au 31 janvier 2021, l’APECA avait engagé 74,4 millions de dollars dans le **secteur du tourisme**, soit environ 30 p. 100 du financement global de 252 millions de dollars du FARR alloué à l’Agence.
- Lancé en juillet 2021, le **Fonds d’aide au tourisme** aide les entreprises et les organisations touristiques à adapter leurs activités pour répondre aux exigences de santé publique tout en investissant dans des produits et des services pour faciliter leur croissance future. L’APECA a reçu 48,5 millions de dollars au moyen du FAT, dont 10 p. cent sont destinés aux projets autochtones.
- L’APECA a également soutenu des organisations dans tout le Canada atlantique afin de proposer des **programmes de prêts pour les rues urbaines** :
  - l’organisme Metro Business Opportunities (MBO) à Mount Pearl, à Terre-Neuve-et-Labrador, a reçu l’approbation de plus de 5,7 millions de dollars pour assurer l’exécution du Main Street Recovery Fund (MSRF);
  - CBDC Central PEI a reçu l’approbation d’un montant de 3,4 millions de dollars pour établir initiative des prêts pour les entreprises urbaines de rue principale afin d’aider les entreprises de la grande région de Charlottetown;
  - L’Association des Corporations au bénéfice du développement communautaire du Nouveau-Brunswick a reçu l’approbation d’un montant de 5,8 millions de dollars pour distribuer l’initiative des prêts pour les entreprises urbaines de rue principale dans les régions de Fredericton, de Saint John et de Moncton;
  - Le Centre for Entrepreneurship Education & Development Incorporated (CEED) à Halifax, en Nouvelle-Écosse, a reçu l’approbation d’un montant de 3,1 millions de dollars en vue d’établir et d’administrer l’initiative des prêts pour les entreprises urbaines de rue principale pour les entreprises se trouvant dans la municipalité régionale d’Halifax.
- **Le gouvernement du Canada a lancé l’Initiative du transport aérien régional (ITAR)**, d’une valeur de 206 millions de dollars sur deux ans, et mise en œuvre par les agences de développement régional du Canada. Cette initiative a aidé le réseau régional de transport aérien du Canada à demeurer opérationnel en ces temps difficiles, a fourni un soutien aux



opérations essentielles des aéroports et des écosystèmes connexes, au développement et à l'innovation des entreprises, ainsi qu'à l'amélioration de l'expérience client afin de favoriser la croissance économique des régions qui s'adaptent à la réalité post-pandémique et aux nouvelles exigences.

- Le **Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN)**, un investissement pouvant atteindre 265 millions de dollars sur quatre ans, améliorera l'accès des entrepreneurs des communautés noires aux soutiens de l'écosystème à l'échelle nationale et régionale, augmentera leur accès aux capitaux d'emprunt, et améliorera et renforcera l'accès aux données sur l'entrepreneuriat des communautés noires au Canada. Le PECN s'en chargera au moyen :
  - du Fonds pour l'écosystème conçu et mis en œuvre par les agences de développement régional (ADR);
  - d'un Carrefour du savoir pour l'entrepreneuriat noir, animé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE);
  - Un fonds d'emprunt pour les entrepreneurs des communautés noires mis en place par ISDE avec le soutien d'institutions financières.
- Au 31 décembre 2020, l'APECA avait reporté plus de 50 millions de dollars de remboursements pour 1 800 projets avec 1 200 clients.

## **PRÉPARATION ET APPROBATIONS**

**Personne-ressource de l'APECA** : Phil McComiskey, conseiller principal, Gestion des enjeux et Affaires parlementaires, 506-377-5731

**Personne-ressource du secteur** : Hélène Robichaud, directrice générale des programmes, 506-850-3641

**Approbation du secteur** : Daryell Nowlan, vice-président, Politiques, Programmes et Communications, 506-851-3805

# Onglet 7

## **APECA – Mise à jour de la programmation et secteurs clés**

---

**QUESTION** : Quel est le statut actuel des programmes courants de l'APECA?

### **MESSAGES CLÉS (90 mots)**

- **En plus de fournir des mesures temporaires relatives à la COVID-19, l'APECA continue d'offrir sa programmation courante.**
- **En fait, l'APECA contribue à l'économie du Canada atlantique à hauteur de plus de 230 millions de dollars par année grâce aux sources de financement de ses programmes courants.**
- **L'APECA a assoupli les lignes directrices et les outils de son programme afin de répondre aux besoins des entreprises et des collectivités dans le contexte de la pandémie.**
- **Au cours de la dernière décennie (2011-2021), l'APECA a approuvé une moyenne annuelle de 1 078 projets dans le cadre de sa programmation courante. Ces projets ont également profité à une moyenne de 840 entreprises situées dans 288 collectivités du Canada atlantique.**

### **MESSAGES SUPPLÉMENTAIRES**

- **Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 janvier 2022, l'APECA a :**
  - **Soutenu 509 projets totalisant plus de 106 millions de dollars au moyen du Programme de croissance économique régionale par l'innovation (Programme CERI) et du Programme de développement des entreprises (PDE).**
  - **Soutenu 83 projets pour un montant total de 23,4 millions de dollars au moyen du Fonds des collectivités innovatrices (FCI).**
  - **Soutenu trois projets d'une valeur totale de 1,3 million de dollars dans le cadre du programme Développement des collectivités (DC).**
- **D'avril 2016 à mars 2021, l'APECA a :**
  - **Soutenu en moyenne 957 projets chaque année, pour un montant total de plus de 211,5 millions de dollars, au moyen du Programme de croissance économique régionale par l'innovation (Programme CERI) et du Programme de développement des entreprises (PDE).**

- **Approuvé une moyenne de 120 projets du Fonds des collectivités innovantes (FCI) avec un investissement annuel total dépassant 36,7 millions de dollars.**
- **Contribué à hauteur de 12,6 millions de dollars par an pour une moyenne de 20 projets dans le cadre du programme Développement des collectivités (DC).**
- **Depuis novembre 2015, pour chaque dollar investi par l'APECA, les autres sources de financement investissent 1,40 \$.**

## CONTEXTE

- Les données obtenues sont tirées de la base de données administrative de l'Agence (QAccess).
- Toutes les données relatives aux entreprises aidées par l'APECA et aux entreprises non aidées par l'APECA sont les plus récentes qui sont disponibles auprès de Statistique Canada.
- Les secteurs d'intérêt de l'APECA comprennent : l'océan, l'alimentation, l'immigration, le tourisme, le développement économique autochtone, l'écosystème des entreprises en démarrage, la croissance propre et la fabrication avancée. L'Agence a adapté son approche de ces secteurs en raison de la pandémie de COVID en mettant l'accent sur la numérisation, la main-d'œuvre du futur, l'économie verte et l'inclusion.
- Bien que la pandémie ait eu des répercussions importantes dans des secteurs clés du Canada atlantique, les entreprises tirent parti des nouvelles réalités afin de numériser, automatiser, diversifier et attirer de nouveaux talents, et l'APECA est là pour les aider à y parvenir grâce au soutien de ses programmes courants.

Les programmes courants de l'APECA comprennent :

- **Croissance économique régionale par l'innovation (CERI)** – soutient les projets relatifs à l'innovation afin de contribuer au développement et à l'augmentation de la productivité des entreprises innovantes, et de développer les écosystèmes régionaux.
- **Programme de développement des entreprises (PDE)** – aide les entreprises à se lancer, à se développer, à se moderniser et à améliorer leur compétitivité. Se concentre sur les secteurs prioritaires régionaux et les projets non liés à l'innovation.
- **Le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA)** favorise les partenariats entre les entreprises du secteur privé, les universités, les collèges et d'autres établissements de recherche qui mettent au point et commercialisent des produits ou services.
- **Fonds des collectivités innovatrices (FCI)** – investit dans la planification stratégique du développement économique et sectoriel et dans des projets d'infrastructure qui stimulent la vitalité des collectivités principalement rurales du Canada atlantique.
- **Le programme Développement des collectivités (DC)** – aide un réseau de 39 Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) qui offrent un accès au capital et aux services aux entreprises aux PME; aide à combler le manque de financement et de formation disponibles pour les entreprises des régions rurales du Canada atlantique.

Taux de survie des entreprises

- Le taux de survie des entreprises aidées par l'APECA (après la cinquième année cruciale après le démarrage) était considérablement plus élevé que le taux de survie des entreprises non aidées par l'APECA de 36 points de pourcentage (taux de 69 p. 100 pour les entreprises aidées par l'APECA; taux de 33 p. 100 pour les entreprises non aidées par l'APECA), selon les données publiées par Statistique Canada en 2020.

- En 2019 (avant la pandémie), la croissance du PIB réel du Canada atlantique a dépassé la moyenne nationale (2,7 p. 100 pour le Canada atlantique contre 1,9 p. 100 pour le Canada).

#### **PRÉPARATION ET APPROBATIONS**

**Préparé par :** Phil McComiskey, conseiller principal, Gestion des enjeux et Affaires parlementaires, 506-377-5731

**Personne-ressource du secteur :** Hélène Robichaud, directrice générale des programmes, 506-850-3641

**Approbation du secteur :** Daryell Nowlan, vice-président, Politiques, Programmes et Communications, 506-851-3805

# Onglet 8

## APECA – Résultats

---

**QUESTION** : Quels types de répercussions les investissements de l'APECA ont-ils au Canada atlantique?

### RÉPONSE (98 mots)

- **En 2021-2022, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique prévoit investir 463,5 millions de dollars dans les entreprises et les collectivités afin de favoriser la croissance d'une économie résiliente, prospère et inclusive pour les Canadiens de l'Atlantique.**
- **Au cours de la dernière décennie (2011-2021), l'APECA a approuvé une moyenne annuelle de 1 248 projets, avec une contribution moyenne de 233 279 \$.**
- **Cela a permis de soutenir chaque année près de 1 000 entreprises dans plus de 300 collectivités du Canada atlantique.**
- **L'aide de l'APECA a des répercussions considérables. Par exemple, de 2013 à 2018, les ventes des entreprises aidées par l'APECA ont augmenté en moyenne de 4,4 p. 100 chaque année, contre seulement 1,0 p. 100 pour les entreprises comparables non aidées.**

### RÉPONSE SUPPLÉMENTAIRE

- **Les investissements de l'APECA stimulent la croissance de l'économie du Canada atlantique en aidant les entreprises à croître grâce à l'innovation, en contribuant à créer des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne et en renforçant les collectivités.**
- **L'Agence contribue à la mise en place d'une économie atlantique inclusive en ciblant son soutien sur les priorités économiques autochtones et les travailleurs sous-représentés.**

### CONTEXTE

Axée sur une approche centrée sur le lieu en vue d'investir dans l'économie du Canada atlantique, l'APECA défend les forces de la région.

Les principaux domaines d'intérêt de l'APECA sont la fabrication avancée, l'immigration, le tourisme, le développement économique autochtone, les océans, l'alimentation, la croissance propre et l'écosystème d'entreprises en démarrage.

Afin de guider ses investissements, l'APECA applique les perspectives suivantes : améliorer la qualité des emplois, accroître la productivité et la numérisation pour une plus grande compétitivité, favoriser une participation plus diversifiée de la main-d'œuvre pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et tirer parti des technologies vertes pour la croissance économique.

Avec 30 points de service dans le Canada atlantique, l'APECA offre une expertise sur le terrain et travaille en étroite collaboration avec les petites et moyennes entreprises, les collectivités, les gouvernements provinciaux et municipaux ainsi qu'avec un large éventail d'intervenants et de partenaires.

Afin d'aider les économies locales à prospérer, l'APECA offre des contributions remboursables et provisoirement remboursables aux entreprises et des contributions non remboursables aux organismes communautaires et sans but lucratif.

### **PRÉPARATION ET APPROBATIONS**

**Préparé par :** Michel Bourque, analyste principal des politiques, Politiques, 902-314-0066

**Personne-ressource du secteur :** Wade AuCoin, directeur général des politiques, 506-381-0324

**Approbaton du secteur :** Daryell Nowlan, vice-président, Politiques, Programmes et Communications, 506-851-3805